Programme de Formation

AD03 - Faciliter l'accès des TPE / PME aux marchés publics



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : ***début*** 22/03/2027

fin 22/03/2027

Contenu pédagogique

Public visé

Responsables de services achats marchés, acheteurs, gestionnaires de marchés

Objectifs pédagogiques

- Identifier les possibilités ouvertes par le CCP
- Prendre en compte l'accès des TPE / PME à tous les stades du marché
- Agir en toute légalité

Description

Introduction

- Le poids de la commande publique
- Définition de la TPE et de la PME
- Les statistiques
- Les raisons pour lesquelles les TPE/ PME ne répondent pas aux marchés publics.

Les outils permettant de faciliter l'accès des TPE/PME au stade de la passation des marchés

- L'intérêt du sourcing
- La définition du besoin
- L'allotissement des marchés : prévoir un allotissement techniquement homogène.
- La possibilité de laisser les opérateurs économiques de présenter des variantes.
- L'intérêt des groupements d'entreprises, les contraintes à éviter.
- Adapter la procédure : favoriser les marchés de « gré à gré », prévoir un délai de publicité suffisant, encourager une vraie négociation dans les procédures qui le permettent.

- Critères de sélection des candidatures et des offres : attention aux niveaux minimaux de capacité.
- La conduite de la procédure : conduire la procédure dans le respect des principes fondamentaux mais avec bienveillance, utiliser la possibilité de régulariser les offres irrégulières.
- Indemnisation des prestations

Les outils permettant de faciliter l'accès des TPE/PME au stade de l'exécution des marchés

- La gestion des sous-traitants
- Le respect du délai global de paiement
- La fixation du montant des avances
- Le paiement des intérêts moratoires

Les mesures « proactives » menées par les acheteurs

- La communication auprès des entreprises et de leurs représentants
- L'organisation de journées « portes ouvertes » et de formations
- La simplification des procédures et des marchés

Prérequis

Une connaissance de base de la réglementation des marchés publics

Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.

Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud

Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.